

CONCOURS INTERNE D'INGÉNIEUR TERRITORIAL

SESSION 2021

ÉPREUVE DE PROJET OU ÉTUDE

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

L'établissement d'un projet ou étude portant sur l'une des options, choisie par le candidat lors de son inscription, au sein de la spécialité dans laquelle il concourt.

Durée : 8 heures
Coefficient : 7

SPÉCIALITÉ : PREVENTION ET GESTION DES RISQUES

OPTION : HYGIÈNE, LABORATOIRES, QUALITÉ DE L'EAU

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surlieur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 93 pages.

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend
le nombre de pages indiqué.
S'il est incomplet, en avertir le surveillant.**

- ♦ Vous répondrez aux questions suivantes dans l'ordre qui vous convient, en indiquant impérativement leur numéro.
- ♦ Vous répondrez aux questions à l'aide des documents et de vos connaissances.
- ♦ Des réponses rédigées sont attendues et peuvent être accompagnées si besoin de tableaux, graphiques, schémas...

Ingénieur territorial, vous êtes directeur général des services techniques (DGST) de la communauté de communes de Comcom. Cette intercommunalité regroupe 35 000 habitants et se situe dans un territoire rural et touristique. Elle compte dans son éventail de compétences l'assainissement et, depuis le 1^{er} janvier 2020, le tourisme.

Dans ce cadre, Comcom assure depuis quelques mois la gestion d'un étang sur la commune de Vilvil, ainsi que celle du camping attenant. Ce plan d'eau, qui s'étend sur 3 ha, est ouvert à la baignade. Une base de loisirs nautiques et une plage y sont installées sur la rive nord. Le camping comprend quant à lui 100 emplacements dont une vingtaine de mobil-homes. Cet équipement touristique tout comme l'étang appartenait auparavant à une importante ferme d'élevage. Il y a 2 ans, l'exploitation a fait faillite. La commune de Vilvil a alors repris à sa charge le camping et l'étang privé, pour les mettre à disposition de Comcom en début d'année suite au transfert de compétence.

En cette deuxième quinzaine d'août de cet été chaud et sans pluie, vous assurez l'interim du directeur général des services (DGS) en congés. De nombreux vacanciers sont encore sur le territoire. Un appel du Maire de Vilvil fait état du signalement par un pêcheur du décès de son chien la veille, après qu'il se soit baigné dans l'étang communal. L'incident s'est déroulé sur la rive sud, face à la base de loisirs. Le pêcheur furieux aurait également constaté des poissons morts et menace de porter plainte. Le vétérinaire qui a pris en charge son chien a évoqué la possibilité d'un empoisonnement.

Le Maire de Vilvil, au vu de la répartition actuelle des compétences, décline toute responsabilité et renvoie l'affaire à Comcom.

Question 1 (2 points)

Le Président, alerté immédiatement, vous sollicite pour la mise en place d'un dispositif de crise. Que lui proposez-vous ?

Question 2 (10 points)

Vous apprenez que les pompiers ont été mobilisés suite à la recrudescence de poissons morts dans un secteur de l'étang. Le président se dit particulièrement inquiet compte tenu de la fréquentation maximale actuelle du camping.

- Vous rédigerez une note à son attention sur la nature et l'origine potentielle de ces deux évènements. Le président souhaite notamment savoir si le décès du chien et la mortalité des poissons peuvent être liés. Vous indiquerez également les investigations techniques nécessaires pour conforter le diagnostic de la situation. (4 points)
- Il vous demande dans un deuxième temps d'établir un plan d'actions, qui devra intégrer aussi bien des mesures d'urgence que des propositions à plus long terme pour mieux appréhender ce type de problème.

Vous préciserez en outre les acteurs qu'il est utile d'associer aux actions que vous préconisez. (4 points)

- Le président s'interroge sur les suites juridiques de l'incident. Vous lui ferez parvenir un état des responsabilités éventuelles de Comcom dans cette affaire. (2 points)

Question 3 (8 points)

Quelques semaines plus tard, la situation est revenue à la normale. Cet évènement a néanmoins conduit les élus à s'interroger sur la gestion des équipements touristiques du territoire. Certains considèrent que la prise en charge de la gestion de l'étang de Vilvil et de son camping a été trop rapide. Ils souhaitent asseoir les conditions de transfert entre la commune et la communauté de communes sur des bases plus solides.

- a) Vous rappellerez les risques sanitaires auxquels les gestionnaires de plans d'eau de baignade et de campings sont confrontés. (2 points)
- b) Le président vous demande de rédiger une note sur les enjeux particuliers que revêt le transfert de l'étang et du camping de Vilvil, qui, insiste-t-il, étaient autrefois dans le giron d'un propriétaire privé.

Vous y indiquerez notamment les thèmes à rapidement investiguer pour un état des lieux plus poussé que la visite de début d'année lors du transfert par mise à disposition des biens, et pour une sécurisation administrative et réglementaire de ces biens et de leur gestion. (4 points)

- c) Le conseil communautaire doit se réunir à la fin du mois pour un premier débat d'orientation budgétaire. Le DGS vous sollicite pour connaître les éventuelles études et travaux afférents qu'il serait utile d'inscrire au prochain exercice. (2 points)

Liste des documents :

- Document 1 :** « Les cyanobactéries - le point en 10 questions » - anses.fr - novembre 2020 - 5 pages
- Document 2 :** « SDIS 79 - compte-rendu RCH3 2020 - Equipe Risques Chimiques » (extrait) - *SDIS 79* - novembre 2020 - 2 pages
- Document 3 :** « Cyanobactéries / décès de chiens : vigilance étendue à la Vienne, après le Cher et la Loire » - sciencesetavenir.fr - 22 août 2017 - 2 pages
- Document 4 :** « Évaluation des risques liés aux cyanobactéries et leurs toxines dans les eaux douces » (extrait) - ANSES - mai 2020 - 14 pages
- Document 5 :** « Gers : un camping écolo » - *Sud-Ouest* - septembre 2010 - 2 pages
- Document 6 :** « Normes et conseils balisage plages plans d'eau » - *Compagnie des Loisirs Distribution* - 2010 - 2 pages
- Document 7 :** « La sécurité des terrains de camping » (extrait) - interieur.gouv.fr - septembre 2011 - 30 pages
- Document 8 :** « La régularisation des plans d'eau créées avant 1993 » - cotedor.gouv.fr - juin 2015 - 1 page
- Document 9 :** « R5 - Sécurité des terrains de camping et de caravanning » - mementodumaire.net - février 2014 - 7 pages

- Document 10 :** « Fiche pratique. La police des baignades » - *courrierdesmaires.fr* - juillet 2014 - 2 pages
- Document 11 :** « Le transfert de compétences aux communautés et métropoles » - *Note juridique de l'Association des Communautés de France* - septembre 2016 - 10 pages
- Document 12 :** « Question écrite n° 21874. Gestion d'un terrain de camping » - *senat.fr* - 19 mai 2016 - 1 page
- Document 13 :** « Avis hydrogéologique sur l'extension de la STEP du camping de l'Ile Verte » (extrait) - *ML* - décembre 2020 - 11 pages

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.